

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2023

---

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -  
(N° 1346)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CF15

présenté par

Mme Untermaier, M. Saulignac, Mme Karamanli, M. Vicot, Mme Pires Beaune, M. Baptiste,  
M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun et les membres du groupe Socialistes et apparentés  
(membre de l'intergroupe Nupes)

-----

### ARTICLE PREMIER

#### RAPPORT ANNEXÉ

Compléter l'alinéa 63 par la phrase suivante :

« Elle se traduira également par une réflexion menée par la Chancellerie sur le relèvement du métier de greffier dans le cadre de la fonction publique en catégorie A. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe socialistes et apparentés vise à inviter le Gouvernement à lancer une réflexion sur la revalorisation de la fonction de greffier et singulièrement sur le relèvement de cette fonction en catégorie A.

Si la profession souffre d'un manque d'attractivité, cela pourrait être une mesure efficace et juste. Il s'agit au demeurant d'une promesse faite à Dijon en 2021 devant une promotion de greffiers.